



16ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 16973 | De Mme Béatrice Bellamy (Horizons et apparentés - Vendée) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Personnes âgées et personnes handicapées | | Ministère attributaire > Personnes âgées et personnes handicapées |
| Rubrique > personnes handicapées | Tête d'analyse > Prise en charge intégrale de l'ensemble des fauteuils roulants en 2024 | Analyse > Prise en charge intégrale de l'ensemble des fauteuils roulants en 2024. |
| Question publiée au JO le : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Béatrice Bellamy interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, sur la prise en charge intégrale des fauteuils roulants en 2024. La liberté, la dignité et l'autonomie sont constitutifs de l'idéal pour une société inclusive. Ils sont des droits fondamentaux pour les Français en situation de handicap. En 2023, le Président de la République a pris l'engagement devant la Nation de la prise en charge intégrale de tous les fauteuils roulants manuels et électriques en 2024. Cette annonce a été perçue par tous comme un message bienvenu de progrès et de dignité. M. le Premier ministre a rappelé cet engagement lors de sa déclaration de politique générale le 30 janvier 2024. Il est impératif de sortir de la situation d'un reste à charge beaucoup trop élevé et de réduire les délais d'accès à ces dispositifs médicaux. La concrétisation de cet engagement tarde à venir et rien ne serait plus terrible qu'une espérance déçue après une si longue attente. Dans cette attente, de nombreuses inquiétudes se font jour. Celle des compatriotes handicapés, celle des familles, celle des associations et de tout un écosystème, des assembleurs au revendeurs. L'instauration de plafonds risque d'exclure de nombreux modèles de la prise en charge et pousser nos compatriotes vers des modèles moins adaptés. À l'heure où le pays se prépare à accueillir les jeux Paralympiques, des centaines de milliers de personnes en fauteuils attendent des réponses concrètes. Elle lui demande si, à la fin du mois d'août 2024, lorsque la flamme paralympique éclairera Paris, la France sera un pays garantissant la prise en charge intégrale de l'ensemble des fauteuils roulants.